

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2023

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 19 juillet 2023, sous la présidence de son Maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie CONSTANS MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Hélène ROUZAUD.

Mrs Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mmes Sandrine BRINGAY, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Sonia TRINCARD.

Mr Laurent BERNARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2023 7 5

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	0
Votants	10

**OBJET : CONVENTION POUR LA FRÉQUENTATION DE LA PISCINE MUNICIPALE
DU PARC D'ESPAGNE – ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PÉRI-
SCOLAIRES.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les établissements scolaires (écoles maternelle, primaire et collège) et périscolaires sont autorisés à fréquenter la piscine municipale du Parc d'Espagne.

Chaque fréquentation donnera lieu à la mise en place d'une convention stipulant entre autres le tarif en vigueur et les règles à respecter.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les conventions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions pour la fréquentation de la piscine municipale du Parc d'Espagne avec les établissements scolaires et périscolaires.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit
Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Ax-les-Thermes, le 25 juillet 2023

Le Maire
Dominique FOURCADE

La secrétaire de séance
Valérie ADEMA

